



Adoption d'un budget responsable pour la Ville de Sainte-Catherine

Le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a procédé à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2015 lors de la séance publique qui a eu lieu le 9 décembre dernier. Ainsi, la Ville a présenté un budget de fonctionnement de 23 974 300 \$ et un budget d'immobilisation de 18 287 550 \$ pour l'année 2015.

Cette année, l'équilibrage du budget a représenté un défi de taille pour le conseil de ville. En effet, plusieurs impondérables ont créé une pression sur les budgets, obligeant la municipalité à faire des choix pour ne pas affecter les services aux citoyens.

À noter :

- Le pacte fiscal, imposé en pleine préparation budgétaire par le gouvernement du Québec, représente à lui seul une hausse du fardeau fiscal de 2 %.
- Les budgets externes représentent aussi une hausse de 2 %, soit pour des services tels que la gestion des matières résiduelles, le traitement des eaux usées, la gestion de l'eau potable, le transport en commun ainsi que les services de la Régie de police Roussillon.
- S'ajoute, à cela, l'inflation qui se chiffre à 1,9 % cette année.

Considérant cette conjoncture, la Ville a réussi, en utilisant tous les leviers financiers à sa disposition, à n'augmenter que de 4,5 % le compte de taxe moyen. Malgré cela, le taux de taxation reste compétitif par rapport aux autres villes de la région.

Des projets structurants pour 2015

Dès 2015 s'ouvre une nouvelle page! En effet, un nouvel exercice de planification stratégique sera réalisé afin d'encadrer les actions entreprises par la Ville pour la prochaine décennie. Ce moment important permettra à la Ville de se mobiliser avec les différents intervenants de la communauté et de se projeter dans le futur afin d'offrir un milieu de vie toujours urbain et actuel qui répond aux aspirations de sa population.

Plus concrètement cette année, la Ville adoptera entre autres son Plan de mobilité active et durable, continuera son plan de réfection majeure des infrastructures et finalisera la phase 2 de l'aménagement du parc Montcalm.

Sainte-Catherine, parmi les villes les mieux gérées du Québec

Reconnue pour sa bonne gestion, la Ville de Sainte-Catherine a récemment obtenu un excellent résultat dans le Palmarès des municipalités 2014 HEC-La Presse. En effet, il a été démontré que les coûts des services de la Ville de Sainte-Catherine sont 22,72 % moins élevés que ceux des municipalités de même taille. De plus, la Ville est aussi considérée comme la 9^e ville ayant le taux d'endettement le plus bas sur les 54 villes de son groupe de référence.

Au classement général, la Ville de Sainte-Catherine se positionne donc parmi les 10 % des villes les mieux gérées du Québec. Ce classement provincial est une grande reconnaissance des efforts déployés quotidiennement par la municipalité afin de contrôler ses dépenses et sa dette.

Des efforts collectifs pour contrôler les dépenses

Malgré l'excellente gestion dont fait preuve la Ville de Sainte-Catherine, il faut mentionner l'importance de l'effort collectif pour réduire les coûts directs. En effet, une portion des dépenses de la Ville est reliée à des frais qui dépendent des comportements de consommation de chaque citoyen, tels que la disposition des déchets et la consommation d'eau potable.

Nous vous invitons à prendre conscience que chaque geste posé a un impact, non seulement sur notre empreinte environnementale, mais aussi sur les coûts qui y sont rattachés, ce qui peut influencer votre compte de taxe.

En adoptant des comportements responsables, tels que le recyclage, le compostage et la réduction de la consommation de l'eau potable, chaque citoyen contribue ainsi à réduire les coûts facturés à la Ville entre autres pour la gestion des matières résiduelles et la filtration d'eau.